

Belges, les Suisses, les Alsaciens et d'autres ; voyez les Canadiens-Français qui, depuis plus d'un siècle, se servent également du français et de l'anglais. En France même, comme dans tous les pays, du reste, tous les campagnards des provinces sont bilingues. Ils parlent le patois local, qu'il apprennent sur les genoux de leurs mères, et l'idiome national qu'ils étudient à l'école, de même que les Louisianais pour leurs deux langues.

Accepter pour vraie la conclusion de l'auteur ; c'est condamner le français partout où il n'est pas l'idiome officiel.

C'est dur ! A ce compte, la thèse que nous plaçons aux États-Unis depuis si longtemps aurait pour objet une utopie. Elle ne serait elle-même qu'une divagation qui, tout au plus, devrait faire hausser les épaules ; et nos braves Canadiens n'auraient qu'à passer l'éponge sur leur fidélité à leur langage d'origine !

En Louisiane, notre langue — comme idiome du foyer — est assurée d'un long bail de vie, parce qu'elle est soutenue par la femme, qui la transmet à ses enfants dès qu'ils balbutient les premiers mots du verbe humain. Je parle ici, bien entendu, des foyers franco-louisianais.

« L'école, dit avec raison l'écrivain de *l'Economiste*, est un terrible instrument de destruction pour les langues parlées par une minorité. »

Si nous passons en revue nos écoles nous voyons d'innombrables établissements pour filles, où la langue française marche de pair avec l'anglais. Nous pouvons comprendre dans cette catégorie la presque totalité des convents. Dans les examens de fin d'années de ces institutions, le français figure, pour les éléments de fête et pour les récompenses, au même rang que son rival. Dans la partie dramatique de ces solennités, ils ont une part égale.

Pour constater, d'ailleurs, la popularité de notre langue, nous n'avons qu'à prêter l'oreille aux entretiens des demoiselles et des dames créoles, soit chez elles, soit dans la rue, ou à leurs promenades dans les magasins. On se croira à Paris.

Notre population féminine a résisté victorieusement au mouvement d'absorption anglo-saxon qui s'opère, depuis trente ans, en Louisiane ; et rien ne fait craindre qu'il en soit autrement à l'avenir.

Il n'en est pas de même, malheureusement, de l'élément masculin. Autrefois nous avions de beaux collèges où notre langue dominait. A l'heure qu'il est, presque toutes les institutions laïques ont disparu, ou se sont transformées.

Les maisons religieuses ont suivi le courant : du premier plan, elles ont relégué notre langue dans la pénombre ; elles ne lui consacrent plus que deux heures par semaine.

Le français, sur cette terre judis française, n'est plus qu'une langue étrangère, à laquelle les nouveaux maîtres du sol refusent droit de cité, malgré ses droits historiques.

De là, son exil des relations extérieures, de la politique, de la magistrature. Son domaine n'est plus qu'intime, familial ; mais sur ce terrain d'amour, il est encore vivace et ne donne aucun signe de décrépitude.

Nos institutions religieuses d'enseignement pour garçons ont pesé d'un grand poids sur la destinée de

notre langue à la Nouvelle-Orléans. Ce sont elles qui formaient la dernière garde. Pourquoi l'ont-elles désertée ? Elles ont, sans nul doute, cédé aux vœux des pères de leurs élèves, dont la fantaisie remarquablement inintelligente, n'a pas hésité à priver leurs enfants d'une langue très répandue et non moins utile. Sans blâmer ces corps enseignants, on peut regretter leur évolution. Il est probable qu'eux-mêmes l'ont regrettée.

Voilà un aveu qui est bien pénible à enregistrer, mais il est bon qu'il soit connu.

Ce sont les institutions religieuses d'enseignement qui ont tué le français en Louisiane, comme elles le tueront au Canada.

DUROÇ.

BIBLIOGRAPHIE

UN ECRIN DE PERLES FINES

Mon cher Universitaire, —

Il y a déjà quelques semaines que vous n'avez pas eu l'occasion de parler de la question universitaire, que vous avez traitée d'une façon magistrale, toutes les fois que vous l'avez abordée. Si j'ai bonne souvenance, vous m'avez même fait des reproches amers de ne vous avoir pas fourni l'occasion d'écrire quelques-uns de ces articles que vous affectionnez sur la haute éducation de notre jeunesse. Je plaide coupable, mais je demande les circonstances atténuantes. Le bâtiment était en construction, l'abbé Proulx était disparu de la circulation, les gouverneurs se tenaient dans une réserve très digne, le curé Primeau activait le zèle des curés, à la sourdine il est vrai, et le plus portugais de nos magistrats semblait somnoler, tellement il se préoccupait du monument Maisonneuve ; bref, tout semblait momifié. Hélas ! quelle erreur nous avons commise ! Nous ne sommes pas à la hauteur des événements. Le bâtiment est achevé, ou peu s'en faut, le vice-recteur est revenu à la surface (ce que je suis en mesure de prouver) ; le curé Primeau a obtenu \$100,000 pour l'œuvre universitaire, le monument Maisonneuve est terminé, ce qui va permettre au juge Pagnuelo de s'occuper des souscriptions pour l'Université. Le succès qu'il a obtenu avec sa première sous-